

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le

ID : 084-218400570-20231002-DEL_23_09_04-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 9

OBJET DE LA DELIBERATION
n° 23-09-04
SEISME AU MAROC ET
INONDATIONS EN LYBIE :
CONTRIBUTIONS AU FONDS DE
CONCOURS DU MINISTERE DE
L'EUROPE ET DES AFFAIRES
ETRANGERES

L'an deux mille vingt-trois et le deux du mois d'octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 30.09.2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, en mairie de JOUCAS, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëtizia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET, M. Alessandro POZZO, M. Laurent QUEYTAN.

Absents : M. Thibaud RICHARD – Excusé.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'Assemblée Délibérante que suite au séisme et aux inondations qui se sont produits respectivement au Maroc et en Lybie, l'Association des Maires de France lance un appel à dons financiers pour venir en aide aux populations touchées par cette catastrophe par le biais du FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales). Ce fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde.

Monsieur le Maire propose que la commune verse une aide financière d'un montant de 500 € au profit du Maroc et 500 € au profit de la Lybie.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré

A 1 voix contre et 8 voix pour,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **DECIDE** de verser une contribution financière afin de venir en aide aux populations du Maroc et de Lybie touchés par les catastrophes naturelles par le biais du FACECO comme suit :
 - **Maroc : 500 €**
 - **Lybie : 500 €.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Lucien AUBERT



La secrétaire de séance,
Muriel PONTET